Travaux route de Velannes

À la suite de l'affaissement survenu sur la RD 139, route de Velannes à Épône, le Département des Yvelines interviendra de nuit du mardi 30 juin au mercredi 1er juillet, afin de remédier à cette situation.

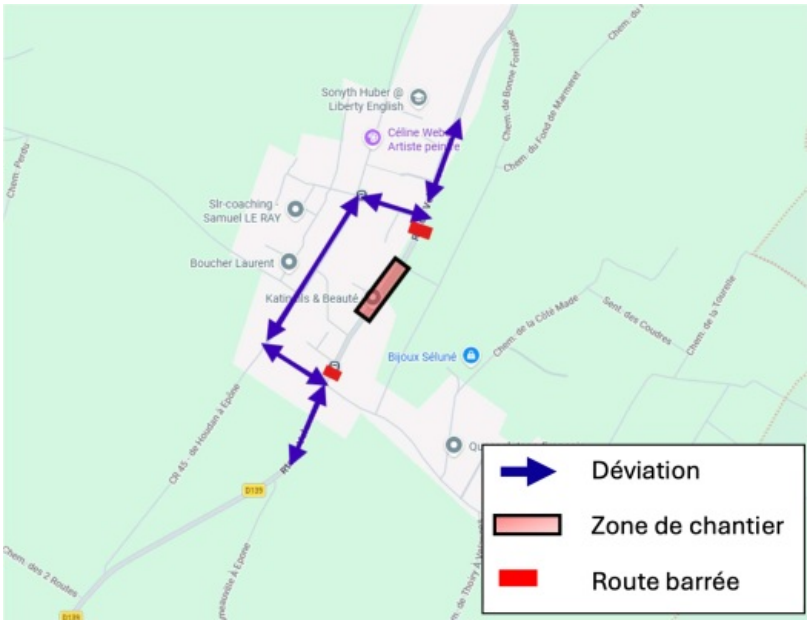


Début des travaux
30/06/2026
Fin des travaux
02/07/2026

Les travaux seront réalisés de nuit :

- du mardi 30 juin 2026 au mercredi 1er juillet 2026, de 21 h 00 à 6 h 00 ;
- du mercredi 1er juillet 2026 au jeudi 2 juillet 2026, de 21 h 00 à 6 h 00.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux dans les meilleures conditions de sécurité, il sera interdit de stationner et de circuler sur la RD139.. Une déviation sera mise en place.



Sur la RD139

- Interdiction de stationner ;
- Travaux sous route barrée ;

- Fermeture totale de la RD139 entre le PR 2+200 au PR 2+510 ;
- Mise en place d’une route barrée au niveau de la rue du Moulin à Vent et Chemin de Patis

Déviation mise en place

Sens Epône vers Hameau de Canada

- Rte de Velannes - Rue du moulin à vent
- Rue du moulin à vent - All. De Pinceloup Haut
- All. De Pinceloup Haut – Chemin de Patis
- Chemin de Patis – Rte de Velannes

Sens Hameau de Canada vers Epône

- Rte de Velannes – Chemin de Patis
- Chemin de Patis – All. De Pinceloup Haut
- All. De Pinceloup Haut – Rue du Moulin à Vent
- Rue du Moulin à Vent – Rte de Velannes

Documents
plan-de-deviation.pdf